Image not found or type unknown

définition des coef pour le calcul des quotes parts.

Par **william73220**, le **01/12/2011** à **17:23**

Bonjour,

Je viens d'accepter de m'occuper du syndic de mon immeuble, et à ce titre j'aimerais m'assurer des quotes parts dues par chacun des copropriétaires. En effet quels sont les coef permettant d'obtenir le plus précisément les surfaces corrigées(ex: cave, grenier, garage, appartement)pour le calcul des tantiemes.
D'avance, merçi.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés